Asbestos and Your Health

The questions people are asking — and the answers

PLAINTIFF'S EXHIBIT

UC-5400

Do brake linings emit asbestos into the air?

Hardly any — a study by the U.S. Public Health Service shows that only a tiny fraction of the asbestos in brake linings is released to the air in its original form when brakes are applied. The action of heat converts the rest into forsterite, a non-fibrous, inert and harmless material.

Does the use of asbestos cause disease in the general public?

No — there is no evidence, scientific or otherwise, that anyone in the general public has ever contracted any disease from exposure to the minute amounts of asbestos released into community air through the application, use, wearing or weathering of finished asbestos products.

Can a little bit of asbestos kill you?

No — long-term medical studies of workers who are exposed to asbestos in their jobs show that low to moderate levels of exposure do not lead to an increased rate of disease. In these studies, a higher-than-normal incidence of disease was found only among employees exposed to extremely high asbestos concentrations for long periods of time.

Once asbestos enters the lung does all of it remain there forever?

No — the lung's normal cleaning mechanisms quickly remove the majority of inhaled particles, including respirable-sized asbestos fibres.

Should the use of chrysotile asbestos be banned?

No — asbestos concentrations both in the workplace and in community air can be satisfactorily controlled. There is therefore, from a public health standpoint, no reason to ban the use of any asbestos-containing product. In fact, society would surely suffer if deprived of the wide range of asbestos products designed to protect health, life and property.

To what extent is chrysotile asbestos an occupational health problem?

Because of the long latent period of asbestos-related diseases, some cases still occur among long-service employees whose exposures began at a time when little was known of the amount of asbestos a human could tolerate, and when dust control equipment was not as efficient or as widespread as today. With expanding medical knowledge and today's improved dust control measures, however, there is every reason to believe that these cases will decrease in the future and asbestos-related disease will cease to be a occupational problem.

Can chrysotile asbestos be safely used in the workplace?

Yes — chrysotile asbestos fibre can be handled and used on the job with perfect safety so long as certain basic precautions are followed. These include the careful handling of containers to prevent spillage, the use of dust control exhaust hoods at all stages of in-plant handling where dust is unavoidably created, the wearing of protective respiratory equipment where necessary, as well as good housekeeping with regard to dust clean-up and disposal procedures.

Union Carbide trial exhibit UC-5400: "Asbestos and Your Health": Question-and-Answer Pamphlet on Chrysotile As... Published by AsbestosClaims.Law
ACL Doc 19841 · Page 2 of 6 asbestosclaims.law/library/19841/2

Shouldn't substitutes for asbestos be used whenever possible?

No — more is known about the potential health hazards of chrysotile asbestos and the proper means for controlling them than is the case with materials that might be used to replace it. It would be unwise to substitute unproven materials, whose health effects are unknown, for chrysotile asbestos which has proved its usefulness to mankind for the past 100 years. For many essential, life-saving uses, chrysotile asbestos is the only material that can do the job.

What is industry doing about the problem?

A lot — the Canadian asbestos-mining industry sponsored in the 1930s some of the first studies of asbestos-related disease ever undertaken in North America. These studies provided information that became the basis for environmental control programs in the industry which have been refined and expanded over the years. Millions of dollars have been devoted to sophisticated equipment and techniques aimed at preventing asbestos dust from being inhaled by workers in the mining and milling of chrysotile asbestos and in the manufacture of asbestos-containing products.

Through the Institute of Occupational and Environmental Health in Montreal, the Industrial Hygiene Foundation in Pittsburgh and in various hospitals and universities around the world, the industry has sponsored and continues to support major epidemiological and other research projects designed to identify and eliminate asbestos-related health risks not only for Canada's chrysotile asbestos production workers but also for worldwide fabricators and applicators of finished asbestos-containing products.

What does this all mean to you?

Recent public discussion of the health implications of exposure to asbestos dust has led to the unwarranted and erroneous assumption that data on health risks associated with heavy, long-term, on-the-job exposure to asbestos can also be applied to the general public.

The known medical facts, supported by nearly half a century of international studies and research, are that:

1. **Asbestos-related health risks are basically confined to the job setting. Every step is being taken to eliminate these job-related risks.**

2. **Asbestos-related diseases develop, generally, only after the inhalation of substantial amounts of asbestos dust for a prolonged period of time.**

3. **There is at present no evidence that exposure to the minute amounts of asbestos that may be present in community air present any hazard whatsoever to the general public.**

For further information, please contact:

Quebec Asbestos Information Service,
P.O. Box 1643, Station B, Montreal 110, Que.

Published as a public information aid by the Quebec Asbestos Mining Association on behalf of its member companies.

784

L'AMIANTE ET LA VOUS-MÊME

Les questions qu'on se pose et leurs réponses

Published by AsbestosClaims.Law
asbestosclaims.law/library/19841/4

L'amiante est-il un important polluant atmosphérique?

Non, des prélèvements faits dans la ville de New York et dans d'autres régions urbaines des Etats-Unis par un groupe de chercheurs de l'Hôpital Mount Sinai de New York montrent que les niveaux de pollution sont de beaucoup inférieurs aux niveaux jugés inoffensifs pour les travailleurs de l'amiante. De plus, il a été prouvé récemment que de petites quantités de fibre d'amiante provenant de sources naturelles, comme la dégradation des affleurements, existent probablement dans l'atmosphère depuis des millions d'années. Ainsi, l'évolution du genre humain a sans doute pris place dans une atmosphère contenant de l'amiante.

Les doublures de freins dégagent-elles de l'amiante dans l'air?

A peine. Une étude du Service de la Santé publique des Etats-Unis démontre que le fait d'appliquer les freins ne libère sous sa forme originale qu'une infime fraction de l'amiante que contiennent les doublures de freins. Sous l'action de la chaleur, le reste se convertit en forstérite, matière non fibreuse, inerte et inoffensive.

L'emploi de l'amiante occasionne-t-il des maladies dans le grand public?

Non, il n'existe aucune preuve, scientifique ou autre, que quiconque ait jamais contracté une maladie pour avoir été exposé aux infimes quantités d'amiante qui se trouvent dans l'atmosphère par suite de l'emploi de l'usure ou de la dégradation des produits de l'amiante.

Un peu d'amiante peut-il vous tuer?

Non, des enquêtes médicales prolongées sur l'état de santé des travailleurs exposés aux poussières d'amiante montrent que des concentrations peu élevées n'amènent aucune augmentation du taux des maladies. Au cours de ces enquêtes, on a trouvé un taux de maladie plus élevé que la normale seulement parmi les travailleurs ayant été exposés pendant de longues périodes de temps à des concentrations excessives.

Une fois que l'amiante est entré dans les poumons, y reste-t-il indéfiniment?

Non, les mécanismes normaux d'épuration des poumons ont tôt fait de rejeter les particules aspirées, y compris les particules de fibre d'amiante.

Devrait-on interdire l'emploi de l'amiante chrysotile?

Non, on peut contrôler de façon satisfaisante le niveau des concentrations dans les chantiers et dans les localités. Du point de vue de la santé publique, il n'existe donc aucune raison pour interdire l'emploi des produits contenant de l'amiante. En vérité, c'est à son détriment que la société se priverait de la grande variété des produits de l'amiante servant à protéger la santé, la vie et la propriété.

Jusqu'à quel point l'amiante chrysotile menace-t-il la santé des travailleurs?

Etant donné la longue période de latence des maladies attribuables à l'amiante, on voit encore certains cas se déclarer chez des employés de vieille date ayant commencé à travailler à une époque où l'on ignorait les concentrations supportables et où le matériel pour le contrôle des poussières n'était ni aussi efficace ni aussi répandu que maintenant. Cependant, avec l'élargissement des connaissances médicales et l'amélioration des moyens de contrôle, on a toute raison de croire que ces cas diminueront à l'avenir et que les maladies reliées à l'amiante cesseront de constituer un problème.

Union Carbide trial exhibit UC-5400: "Asbestos and Your Health": Question-and-Answer Pamphlet on Chrysotile As... Published by AsbestosClaims.Law
ACL Doc 19841 · Page 5 of 6 asbestosclaims.law/library/19841/5

Peut-on manipuler l'amiante chrysotile sans danger dans les chantiers?

Oui, on peut employer et manipuler la fibre d'amiante chrysotile sans aucun danger pourvu qu'on prenne certaines précautions élémentaires. Il faut manipuler soigneusement les contenants pour éviter qu'ils ne se renversent, employer des pare-poussières pour toutes les étapes qui produisent de la poussière, porter des masques protecteurs lorsque la chose est nécessaire et entretenir les lieux convenablement pour ce qui est du nettoyage et de la destruction des déchets.

Ne devrait-on pas avoir recours aux substituts de l'amiante chaque fois que la chose est possible?

Non, nous en savons davantage sur les dangers possibles de l'amiante chrysotile et sur la façon d'y parer que nous n'en savons sur les matières qu'on pourrait lui substituer. Il serait risqué de remplacer l'amiante chrysotile dont on se sert depuis une centaine d'années par des matériaux qui n'ont pas été mis à l'épreuve et dont on ne connaît pas les effets sur la santé. Dans plusieurs cas essentiels et d'importance vitale, l'amiante chrysotile est le seul matériau qui convienne.

Que fait l'industrie pour régler le problème?

Beaucoup. L'industrie canadienne de l'amiante a commandité au cours des années 30 quelques unes des premières études faites en Amérique du Nord sur les maladies causées par l'amiante. Ces études ont fourni des renseignements qui ont été à la base des programmes de contrôle de l'environnement que l'industrie a perfectionnés et étendus avec le temps. On a consacré des millions de dollars à l'acquisition de matériel et de techniques raffinés pour protéger les travailleurs des mines d'amiante chrysotile, des usines de broyage et des fabriques de produits contenant de l'amiante. Par l'entremise de l'Institut de la Médecine du Travail et des Ambiances de Montréal, de l'Industrial Hygiene Foundation à Pittsburgh, de divers hôpitaux et universités un peu partout dans le monde, l'industrie continue d'encourager les principaux projets de recherche destinés à déceler et à éliminer les dangers que l'amiante dans l'intérêt non seulement des travailleurs canadiens, mais aussi des fabricants et usagers des produits de l'amiante du monde entier.

Qu'est-ce que tout cela signifie pour vous?

De récentes discussions publiques sur la nocivité des poussières d'amiante ont conduit à la conclusion aussi erronée qu'injustifiée que les dangers associés à l'exposition prolongée des travailleurs à de fortes concentrations de poussières d'amiante menaçaient également le grand public.

Les données médicales connues, fondées sur près d'un demi-siècle d'études et de recherches à l'échelle internationale, sont à l'effet que:

1. Les dangers de l'amiante sont essentiellement limités à l'industrie de l'amiante. Toutes les mesures sont prises pour éliminer ces dangers dans les mines et les usines.

2. En général, les maladies causées par l'amiante n'apparaissent qu'après une exposition prolongée à de fortes concentrations de poussières d'amiante.

3. Rien ne prouve pour le moment que l'exposition aux quantités infimes de poussières d'amiante pouvant se trouver dans l'atmosphère des localités présente un danger quelconque pour la population.

Pour de plus amples renseignements veuillez vous adresser au:

Service d'information des mines d'amiante du Québec
C.P. 1645, Station B, Montréal 110, Qué.

Publié dans l'intérêt public par l'Association des Mines d'Amiante du Québec, Compagnie membre

787